



p.a Ville de Gland – Service des finances
Case postale 322 – Grand'Rue 38 – 1196 Gland
Tel. 022 354 04 20

Rapport de gestion 2021

La Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon regroupe 35 communes du district de Nyon, qui délèguent ainsi leurs obligations légales en matière de dépistage et prophylaxie dentaire chez les écoliers. La participation financière des communes pour 2021 était de CHF 4.20 par habitant (2020 : CHF 4.50).

Pour la législature 2021-2026, le Comité est composé comme suit :

Président	M. Jean-Jacques Nicolet, Municipal à Marchissy
Vice-présidente	Mme Jeannette Weber, Municipale à Gland
Membres	Mme Monya Jaccard, Municipale à Burtigny Mme Dominique Bory, Municipale à La Rippe M. Marc Meyer, Municipal à Bogis-Bossey

Médecin-dentiste conseil	M. le Dr Philippe Hahn
Boursier	M. Julien Ménoret
Secrétaire	Mme Karine Teixeira Ferreira

Les comptes 2021 ont été bouclés avec un bénéfice opérationnel de CHF 4'128.41 (2020 : CHF 4'324.33).

Au total, 4'999 élèves ont été dépistés en 2021 (2020 : 4'389). 141 enfants ont été traités (2020 : 165). Ces soins sont facturés au tarif préférentiel recommandé par la société Suisse d'odontostomatologie (SSO) et représentent une source de financement complémentaire non négligeable.

Par ailleurs, les élèves ont bénéficié d'un cours de prophylaxie dentaire.



Rapport du président

Rapport du président

Assemblée générale de la Clinique dentaire itinérante du district de Nyon

Le mercredi 6 avril 2022 à Arzier-Le Muids

Mesdames et Messieurs les délégués des communes membres,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité,
Madame et Monsieur les dentistes,

Je tiens tout d'abord à remercier la commune d'Arzier-Le Muid pour la mise à disposition de la salle, ainsi que toutes les personnes présentes ce soir.

Mes remerciements vont également à Madame Christine Girod, qui a présidé la Clinique dentaire itinérante du district de Nyon durant la législature précédente et a remis au nouveau Comité une entreprise fonctionnant à la perfection.

Pour finir, un grand merci à notre équipe de choc : Madame le Dr Amna Türki et son assistante Madame Maria Cresta. Leur autonomie, leurs compétences et leur esprit d'initiative, ainsi que leur gentillesse, font que la Caravane dentaire fonctionne sans accroc et que le terme «caravane d'enfer» appartient à un passé révolu.

Fait marquant

Un mot sur la Covid-19, qui a provoqué à notre grande déception l'annulation du jubilé de la Caravane dentaire une deuxième et dernière fois.

La Covid-19 nous a obligé à suspendre les dépistages pendant 2 mois, du début de l'année jusqu'aux vacances de Pâques 2021. Les dépistages manqués seront en grande partie rattrapés par la suite. Le temps ainsi gagné a été mis à profit pour réaliser des soins supplémentaires.

Les soins du mercredi ont quant à eux continué sans interruption.

Il va de soi que les normes Covid du Canton et de la SSO ont été scrupuleusement respectées.

Actualité

Le Canton propose de modifier la procédure actuelle de dépistage.

Pour rappel, le dépistage actuel se déroule au sein de l'école, sur temps scolaire. C'est le dentiste qui va vers l'enfant et non le contraire. Environ 3 minutes sont consacrées à chaque enfant lors d'un dépistage annuel. En cas de problèmes, ceux-ci sont signalés aux parents ou aux personnes responsables de l'enfant. A eux de faire soigner leur enfant, auprès de la Caravane dentaire ou d'un dentiste de ville.

Le Canton propose d'effectuer ce qu'il appelle un *contrôle approfondi*, par opposition au dépistage actuel. Par définition, il s'agit d'un contrôle plus poussé qui dure environ 15 minutes. Il sera effectué chez les 1P, 3P et 8P (ou 9S selon les sources d'informations). Pour des raisons de planning, ce contrôle approfondi ne pourra pas être effectué à la Caravane dentaire au sein des plages horaires habituelles. En effet, il est matériellement impossible de consacrer 5 fois plus de temps à chaque enfant. Ce contrôle sera donc confié à des dentistes de ville, mais payé par le Canton. On peut prévoir les inconvénients pour les parents.

Naturellement, la Caravane dentaire est équipée pour faire ces contrôles et possède également les compétences nécessaires, la seule limite étant le temps imparti. Elle pourra donc assumer ce rôle durant les heures libérées.

La mise en œuvre de ce nouveau système est pour l'instant laissée au choix des communes et donc de notre Caravane dentaire.

Jean-Jacques Nicolet
Le 6 avril 2022



Rapport du médecin-dentiste conseil



Rapport du médecin-dentiste conseil de la caravane dentaire itinérante du district de Nyon

L'activité de la caravane dentaire a dû faire face aux bouleversements imposés par la Covid. En effet le confinement est venu désorganiser un agenda bien rempli.

Nous avons aussi dû mettre en place de nombreuses mesures strictes pour limiter aux maximums les risques de contamination, en respectant scrupuleusement les directives de la santé publique et de notre association professionnelle. Les conditions de travail devenant ainsi nettement plus compliquées et demandant plus de temps.

L'équipe de la caravane a su réagir en gardant comme valeur fondamentale l'accueil, pour ce qui est souvent le premier contact avec un dentiste.

Heureusement ces nouvelles contraintes ne nous ont pas fait perdre le sourire, élément fondamental de notre profession.

En vous remerciant du soutien que vous apportez à notre caravane.

Le médecin-dentiste conseil

Aubonne, le 4 avril 2022



Rapport de prophylaxie

Assemblée Générale

Prophylaxie dentaire 2021-2022

Bonjour, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

Bonjour, Mesdames et Messieurs les Municipaux.

Voici un résumé de mes activités dans vos communes, **durant cette année scolaire 2021-2022.**

Malgré la pandémie, les cours ont pu avoir lieu dans le respect des directives de l'OFSP, soit avec le port du masque et la distanciation sociale.

Je continue à expliquer et à montrer la technique de brossage sur un modèle. Les élèves ne font toujours pas d'exercice en bouche. J'espère pouvoir le réintroduire prochainement.

Dans certaines UAPE ou cantines scolaires le brossage a été interrompu. Celui-ci devrait aussi être bientôt réintroduit.

Cette année les thèmes suivants ont été présentés :

Pour les élèves de 1 et 2 P :

- Initiation à l'hygiène bucco-dentaire
- Motivations pour arrêter de sucer le pouce ou la lolette
- Conseils pour éviter les biberons ou les gourdes de boisson sucrée.

Pour les élèves de 3 et 4 P :

- L'hygiène bucco-dentaire, les caries,
- Le changement de dentition
- Des informations pour des récréations non cariogènes

Pour les élèves de 4 à 6 P

- Les traitements orthodontiques.
- La technique de brossage adaptée pour un appareil orthodontique.
- Une expérience avec de l'acide sur une dent en sagex afin de démontrer l'utilité du fluor.

Pour les élèves de 7P

- la plaque dentaire: sa formation et comment l'éliminer.
- Les maladies gingivales et les différents stades de la carie

Pour les élèves de 8P :

- Les différences entre la plaque dentaire et le tartre
- Les effets positifs d'une bonne hygiène dentaire
- Des conseils pour le choix d'un dentifrice et d'une brosse à dents.
- Les risques potentiels liés à la fumée, le pH des boissons, et les percings.

Chaque élève a reçu une brosse à dents et une fiche explicative.

En conclusion, je remercie les communes et les écoles pour leur accueil ainsi que le comité et Monsieur Ménoret.

Je remercie aussi la Clinique dentaire pour notre bonne entente tout au long de l'année



Prophylaxie dentaire

Nicole Butty
Chemin de Riant-Coin 26
Ch - 1095 Lutry
Tél : 079/524 69 86
nicole.butty@me.com



Rapport de l'assistante dentaire

Rapport de l'assistante dentaire, pour l'Assemblée générale de la Clinique dentaire itinérante du district de Nyon

Mesdames et Messieurs les délégués des communes,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

La Clinique dentaire scolaire a également été perturbée cette année 2021 suite à la Covid-19. Les premiers mois de l'année, les dépistages ont été annulés suite aux directives imposées par l'OFSP.

Nous avons pu les reprendre après les vacances de Pâques en rattrapant une bonne partie des communes que nous n'avions pas pu voir en ce début d'année. Nous avons pu prendre des soins à la place des dépistages annulés suite aux directives.

Nous n'avons pas eu de problèmes techniques majeurs.

Les formations continues ont été reprises dès septembre 2021.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui veillent au bon fonctionnement de la caravane dentaire ainsi qu'à la Dresse Türki et au comité.

En vous remerciant.

Maria Cresta
Le 6 avril 2022



Rapport de la médecin-dentiste

Rapport de la Médecin-dentiste, pour l'assemblée générale de la clinique dentaire scolaire du district de Nyon

Arzier, le 6 avril 2022

Mesdames et Messieurs les délégués des communes membres,
Mesdames et Messieurs les membres du comité,

Nous avons débuté la campagne de dépistage dentaire au courant du mois d'avril de l'année 2021, en effet, nous avons dû, encore une fois, interrompre les dépistages, dès le mois de janvier, à la demande du Conseil fédéral.

Cette interruption a duré quelques semaines, durant lesquelles nous avons offert la possibilité aux parents de prendre rendez-vous individuellement. Ainsi, nous avons pu, malgré tout, contrôler et soigner de nombreux enfants.

Heureusement, cette interruption n'a pas été longue et la caravane dentaire a pu poursuivre son parcours habituel jusqu'à la fin de l'année 2021.

Cette année nous avons pu reprendre les programmes de formation continue et cela a permis de compenser les retards pris les années précédentes .

Une pensée particulière à notre collègue, la doctoresse Christine Cunier, dentiste conseil du canton de Vaud, qui nous a quitté au mois de juillet. Sa présence , son engagement et son expertise tout au long de la crise sanitaire a été d'une aide précieuse.

Je tiens à remercier le comité pour son soutien et sa présence tout au long de cette année.

Je remercie également les délégués des communes pour leur confiance ainsi que leur précieuse aide.

Je vous remercie pour votre attention.

Amna Turki





Rapport du réviseur - comptes annuels de l'exercice 2021



**CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE
ITINERANTE DU DISTRICT DE NYON – GLAND**

RAPPORT DE L'AUDITEUR CONFORMÉMENT À LA NAS 910

À LA COMMISSION INTERCOMMUNALE

**COMPTES ANNUELS
2021**

Fiduciaire Heller SA

Place de la Gare 9
CH-1260 Nyon
Tél+41 (0)22 994 77 00
www.groupeheller.ch

RAPPORT DE L'AUDITEUR CONFORMÉMENT À LA NAS 910 À LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE ITINÉRANTE DU DISTRICT DE NYON - GLAND

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement) de la Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2021.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Bureau de la Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) des comptes annuels. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec la bourse en charge de la tenue des comptes et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre mission d'examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à la convention du 25 septembre 2002.

Nyon, le 10 mars 2022

Fiduciaire Heller S.A.



Francesco Montoro
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels 2021 (bilan, compte de fonctionnement)



Bilan au 31 décembre 2021

Comptes	Désignations	Bilan au 31.12.2021	Bilan au 31.12.2020
91	A C T I F	205 983,88	192 650,70
910	DISPONIBILITES	203 087,48	191 158,65
9102.01	B.C.V., cpte crt. 842.288.00	203 087,48	191 158,65
911	DEBITEURS	2 281,25	1 062,40
9116.01	Débiteurs (collectif)	2 281,25	1 062,40
913	ACTIFS TRANSITOIRES	614,15	428,65
9139.01	Produits à recevoir	614,15	428,65
914	INVESTISSEMENTS	1,00	1,00
9146.01	Caravane - matériel	1,00	1,00
92	P A S S I F	205 983,88	192 650,70
920	Créanciers	12 522,05	-
9201.01	Créanciers (collectif)	12 522,05	-
925	PASSIFS TRANSITOIRES	2 480,44	13 172,60
9259.00	Charges à payer	2 480,44	13 172,60
928	FONDS DE RESERVE	115 000,00	107 625,12
9281.01	Fonds de réserve "Renouvellement caravane"	115 000,00	100 000,00
9281.03	Fonds de réserve "50 ans + 1 de la Clinique dentaire"	-	7 625,12
929	CAPITAL	75 981,39	71 852,98
9290.00	Résultats reportés	71 852,98	67 528,65
9290.02	Résultat de l'exercice	4 128,41	4 324,33



Compte de fonctionnement 2021

Comptes	Désignations	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION	307 352,66	311 481,07	313 000,00	313 000,00	319 064,45	323 388,78
130	SERVICE DU PERSONNEL ET DES ASSURANCES	259 281,85	1 293,30	263 100,00	-	217 729,91	398,30
130.3011.00	Salaires du personnel	189 870,00		191 000,00		151 601,60	
130.3030.00	Cotisations, part. AVS-AC	18 018,95		18 900,00		18 010,30	
130.3040.00	Cotisations, part. fonds de prévoyance	11 938,80		11 900,00		11 650,65	
130.3050.00	LAA, ass. maladie, perte salaires, RC	7 993,65		7 500,00		7 790,70	
130.3060.00	Remboursements frais déplacement	6 800,00		6 800,00		4 800,00	
130.3061.00	Indemnité dentiste conseil	5 000,00		5 000,00		5 000,00	
130.3062.00	Indemnités & frais comité	6 995,94		10 000,00		8 876,66	
130.3062.10	Indemnités commune boursière	10 000,00		10 000,00		10 000,00	
130.3063.00	Formation	2 664,51		2 000,00		-	
130.4361.10	Remboursements de traitements et de charges sociales		1 239,35		-		296,15
130.4411.00	Redistribution taxe CO2		53,95		-		102,15
140	EXPLOITATION	48 070,81	310 187,77	49 900,00	313 000,00	101 334,54	322 990,48
140.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1 665,45		1 800,00		1 443,20	
140.3111.00	Matériel et logiciels informatiques	1 698,06		2 300,00		1 467,70	
140.3116.00	Achats appareils, équipements, matériel	1 410,85		1 800,00		577,30	
140.3132.00	Petit matériel	735,55		800,00		478,30	
140.3132.10	Fournitures dentaires	5 050,65		6 000,00		3 882,80	
140.3132.20	Fournitures prophylaxie	5 333,60		6 200,00		-	
140.3139.00	Frais transports de la caravane	5 000,00		5 000,00		5 000,00	
140.3139.10	Frais généraux	841,05		1 500,00		389,25	
140.3154.00	Entretien, réparations de la caravane	5 390,35		2 400,00		1 774,35	
140.3170.00	50 ans + 1 de la Clinique dentaire	-		-		2 374,88	
140.3182.00	Télécommunications	631,20		1 400,00		653,50	
140.3185.00	Honoraires fiduciaire	1 800,00		1 800,00		1 800,00	
140.3189.00	Site internet - communication	194,40		2 000,00		194,45	
140.3189.10	Prophylaxie	-		-		42 640,15	
140.3190.00	Assurance technique et incendie	3 273,65		3 700,00		3 540,15	
140.3210.00	Frais bancaires	46,00		200,00		118,51	
140.3801.00	Attribution au fonds de réserve "Renouvellement caravane"	15 000,00		13 000,00		35 000,00	
140.4249.00	Gains comptables (dissolution de passifs transitoires)		4 854,00		-		-
140.4342.00	Soins dentaires		21 496,25		38 000,00		28 903,60
140.4354.00	Ventes d'objets mobiliers usagés		50,00		-		-
140.4526.00	Participations de communes		276 162,40		275 000,00		291 712,00
140.4818.00	Prélèvement du fonds de réserve "50 ans + 1 de la Clinique dentaire"		7 625,12		-		2 374,88
	RESULTAT	4 128,41	-	-	-	4 324,33	-
	TOTAUX	311 481,07	311 481,07	313 000,00	313 000,00	323 388,78	323 388,78



Rapport des communes vérificatrices

Clinique Dentaire Scolaire Itinérante du District de Nyon

Rapport des vérificateurs

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous nous sommes réunis le jeudi 3 mars 2022 à l'administration communale de Gland afin de procéder à la vérification des comptes de la Clinique dentaire du District de Nyon au 31 décembre 2021 présentant un résultat de CHF 4'128.41 et un capital de CHF 75'981.39.

Monsieur Julien Ménoret nous a reçu et nous a fourni tous les documents et renseignements nécessaires pour l'accomplissement du mandat.

Nous avons vérifié par sondages le bilan et les comptes de fonctionnement ; à notre connaissance la comptabilité est tenue avec exactitude.

Nous remercions le Comité pour la bonne gestion et le travail effectué.

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice au 31 décembre 2021 tels que présentés et d'en donner décharge au Comité ainsi qu'à son boursier.

Gland, 3 mars 2022

Les vérificatrices :



Madame Evelyne Roth

Commune de Genolier



Madame Lucie Kunz-Harris

Commune de Founex